À l'occasion de la cérémonie de lancement de la collecte des données de l'Étude sur le renforcement de l'opérationnalisation des ASCP

La Direction des Ressources Humaines du MSPP se réjouit de prendre part à cette cérémonie importante qui marque le lancement de la collecte des données de l'Étude pour le renforcement de l'opérationnalisation des ASCP. L'importance de ces Ressources humaines de santé dans un contexte de soins de santé primaire, n'est plus à démontrer. Ils constituent la clé de voute pour faire atterrir la stratégie de santé communautaire dont les cibles prioritaires sont définis au niveau des programmes de santé.

Mesdames et Messieurs,

La contribution de la DRH dans cette étude consiste à réaliser la digitalisation de la cartographie des ASCP. Il s'agit d'un processus de numérisation des données sur les ASCP dans le Système d'Information et de Gestion des Ressources Humaines (SIGRH) de sorte à en assurer la disponibilité à temps réel et la visualisation sur une carte interactive healthmapper.

Mesdames et Messieurs, faut-il le rappeler, l'une des leçons apprises avec l'avènement du Covid est la numérisation des services de santé. Ainsi l'on assiste depuis peu à une vulgarisation de l'usage des technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au service de la santé, à travers ce qu'il convient d'appeler désormais le *e-santé*.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'*e-santé* se définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne ». Cela regroupe des activités variées telles que la télémédecine, la télésurveillance, la prévention, le maintien à domicile, le suivi de maladie chronique à distance, les dossiers médicaux électroniques, les applications mobiles (m-santé), la domotique…etc.

Sous le pilier ressource humaine, il est question de digitalisation de la gestion ; ceci correspond à l'intégration des différents outils numériques dans les fonctions de ressources humaines. C'est dans cette optique que la DRH a conçu le projet de digitalisation de la cartographie des ASCP pour éviter la répétition des enquêtes de mise à jour de cet outil dont la première édition a été réalisé en 2019.

La digitalisation de la cartographie des ASCP s'inscrit dans le chantier plus vaste de la reconfiguration du SIGRH dont les travaux d'ingénierie ont démarré depuis le 9 avril 2024. A

date, sur les 3463 ASCP actifs dans le pays selon la cartographie de 2019, les données partielles de 2150 ASCP dont 1302 budgétisés ont déjà été saisis dans le SIGRH.

Pour conclure, la DRH/MSPP souhaite vivement une collecte de données fructueuses à la Task Force Opérationnelle (TFO) placée sous la coordination de l'équipe des Directeurs Centraux impliquées dans ce processus et placée sous la supervision du DG. Je souhaite vivement que les Directeurs Départementaux puissent donner tout leur appui pour faciliter le travail de la TFO et que les Infirmières en Chef et Auxiliaires Infirmières Polyvalentes puissent pleinement collaborer en fournissant toutes les informations dont la TFO a besoin.

Je ne saurais terminer mon propos sans dire un grand merci au PNUD représenté ici au plus haut niveau par son Représentant Résident Adjoint pour avoir accepté de financer cette activité importante. Grand Merci au Dr John et à toute son équipe, qui n'ont ménagé aucun effort pour rendre possible cette mission.

La DRH/MSPP par ma voix souligne tout son engagement à faire aboutir le processus de digitalisation de la cartographie des ASCP afin de faciliter la prise de décision contribuant à la mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire.

Merci.

Maquette : DRH/MSPP
drh@mspp.gouv.ht